

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

274

DT4

Projet de construction de l'usine AP50 du complexe
Jonquière à Saguenay par Rio Tinto Alcan inc.

6211-19-018

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme ANNE-MARIE PARENT, présidente
M. DONALD LABRIE, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION
DE L'USINE AP50 DU COMPLEXE JONQUIÈRE À SAGUENAY
PAR RIO TINTO ALCAN**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 13 décembre 2010 à 19h 00
Holiday Inn Saguenay
Salle Chomina
2675, boulevard du Royaume
Saguenay

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2010
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DE LA PRÉSIDENTE..... 1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC..... 4
 M. Denis Hamel
EURÊKO 9
 M. Yves Gauthier
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN..... 18
 M. Georges Bouchard
 M. Réjean Laforest
REPRISE DE LA SÉANCE
LES VERTS BOISÉS DU FJORD..... 24
 M. Gille Tremblay
 M. Julien Petitclerc
ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU SAGUENAY 40
 M. Daniel Desgagné
M. GUY LANGLOIS..... 49
DROIT DE RECTIFICATION
PROMOTEUR..... 55
 Mme Lise Castonguay
MOT DE LA FIN 55

**SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2010
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DE LA PRÉSIDENTE**

5 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mesdames et messieurs, bonsoir! Bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique portant sur le Projet de construction de l'usine AP50 du Complexe Jonquière à Saguenay par Rio Tinto Alcan inc.

10

Je suis Anne-Marie Parent et je préside cette Commission d'enquête et d'audience publique qui a la responsabilité de réaliser le mandat confié par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Pour ce faire, je suis accompagnée de Donald Labrie qui agit à titre de commissaire.

15

PAR LE COMMISSAIRE:

Bonsoir.

20

PAR LA PRÉSIDENTE:

J'ai maintenant le plaisir de vous présenter l'équipe de la Commission d'enquête! D'abord les analystes qui soutiennent les travaux de la Commission tout au long du mandat de quatre (4) mois, madame Catherine Plasse qui est présente ce soir ainsi que monsieur Guy Fortin.

25

La coordonnatrice du secrétariat de la Commission, madame Marie-Josée Méthot qui est ici en avant de moi.

30

Font aussi partie de l'équipe de la Commission, la responsable des relations avec les citoyens et des communications avec la presse, madame Karine Lavoie et madame Evelyn Doucet, agente de secrétariat.

35

La Commission est également assistée d'une équipe du Centre de services partagés du Québec composée de monsieur Yvan Clavet, responsable de l'organisation technique et de la logistique de cette audience publique, et de monsieur Martin Lajoie, responsable de la sonorisation.

40

Tous les propos de cette deuxième partie d'audience seront enregistrés et retranscrits par madame Denise Proulx, sténographe officielle. Les transcriptions des séances de cette deuxième partie de l'audience publique seront accessibles environ une semaine après la fin de l'audience

publique dans les centres de consultation et de documentation dont vous trouverez la liste à l'arrière de la salle et également sur le site Web du BAPE.

45 Les 15 et 16 novembre derniers, nous avons tenu la première partie de l'audience publique qui avait pour objectif d'obtenir l'information nécessaire à une meilleure compréhension du projet et de ses répercussions.

50 Ce soir, nous abordons la deuxième partie de l'audience publique qui a pour but de permettre aux citoyens d'exprimer leur opinion sur le projet, d'émettre des commentaires, de faire des suggestions ou de proposer des modifications au projet.

55 Le déroulement de la séance est le suivant! Nous demandons aux personnes qui sont inscrites pour présenter un mémoire de se présenter au secrétariat à l'arrière de la salle, si ce n'est déjà fait, pour aviser de leur présence, afin que l'on puisse respecter l'ordre d'inscription à l'horaire.

Le temps alloué pour chaque présentation est de quinze (15) minutes. Puis la Commission d'enquête échangera avec les présentateurs de mémoires afin de préciser, si besoin est, leur point de vue.

60 Si le temps nous le permet, les personnes qui veulent présenter leur point de vue verbalement pourront le faire en s'inscrivant au registre à l'arrière de la salle. Ces personnes seront appelées par ordre d'inscription à ce registre et elles disposeront de dix (10) minutes pour leur présentation.

65 Au cours de cette deuxième partie d'audience, le promoteur du projet et les personnes-ressources n'ont pas de rôle particulier à jouer. Ils ont toutefois été invités à assister à la séance publique et à prendre connaissance des points de vue exprimés sur le projet.

70 Au cours de cette deuxième partie de l'audience publique, une séance est prévue, celle de ce soir. Six (6) présentations sont prévues à l'horaire, en fait ce sera cinq (5), puisqu'il y a un des participants qui ne viendra pas.

75 Nous aimerions vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein, tel que nous l'avons vécu en première partie d'audience. C'est ainsi qu'aucun propos diffamatoire ou non respectueux ne sera accepté au cours de l'audience, ni aucune manifestation d'approbation ou de désapprobation.

Nous vous soulignons que, tout comme le promoteur et les personnes-ressources, vous avez la possibilité de rectifier des faits mentionnés dans le mémoire d'un participant ou dans sa

80 présentation. Ce droit doit servir uniquement à rectifier des faits et non pas à se prononcer sur les opinions émises par les autres.

85 Il ne s'agit pas de débattre des positions exprimées, mais bien de corriger des données erronées. Il peut s'agir par exemple de statistiques, de chiffres, de durée ou de toute autre donnée ou événement précis. Par exemple, si quelqu'un affirme que cette salle peut contenir trois cent vingt-cinq (325) personnes alors que son permis d'exploitation indique que le maximum de personnes pouvant y être admises est de deux cent cinquante (250), on peut alors rectifier ce fait.

90 Pour vous prévaloir de ce droit, vous devez vous inscrire au registre tenu à l'arrière de la salle. Les personnes qui y sont inscrites seront invitées, à la fin de la séance, à intervenir. Leurs propos devront être brefs et factuels.

95 Les rectifications pourront aussi se faire par écrit au cours de la semaine suivant cette deuxième partie d'audience.

100 À la suite de la deuxième partie de l'audience publique, la Commission poursuivra son enquête. Le cas échéant, les questions de la Commission et les réponses obtenues seront déposées dans les centres de consultation ouverts en région ainsi que dans les centres de documentation et sur le site Web du BAPE.

105 La Commission d'enquête rédigera son rapport à l'intention du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Ce rapport fera état de vos préoccupations et de vos opinions, ainsi que des constatations et de l'analyse de la Commission concernant le projet à l'étude.

Le rapport sera remis au ministre au plus tard le 7 mars 2011. Par la suite, le ministre disposera de soixante (60) jours pour le rendre public.

110 Parallèlement à cette partie publique, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs procède à sa propre analyse environnementale.

115 C'est à la lumière de ces deux (2) rapports que le ministre fera ses recommandations au Conseil des ministres. La décision d'autoriser ou non le projet, et selon quelles conditions, appartient au Conseil des ministres.

Les documents déposés au cours de l'audience et les transcriptions sont et seront disponibles dans les deux (2) centres de consultation de la région, dans les centres de documentation ainsi que sur le site Web du BAPE. L'information est régulièrement mise à jour. L'adresse des centres est disponible à l'arrière de la salle.

120 Dans les prochaines semaines, toute nouvelle information obtenue par la Commission
d'enquête sera aussi rendue publique et accessible à la consultation publique.

125 Nous tenons à souligner que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement s'est muni
d'une Déclaration de services aux citoyens et que l'organisme met à votre disposition un
questionnaire afin d'évaluer la qualité des services offerts.

130 Dans le but de nous aider à mieux vous servir, nous vous demandons de bien vouloir remplir
le questionnaire disponible à cet effet à l'entrée de la salle et le remettre au secrétariat avant de
quitter.

Votre opinion à l'égard de nos services est essentielle pour nous.

135 Je vous remercie à l'avance de prendre le temps nécessaire pour répondre à ce
questionnaire.

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC

140 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors maintenant, nous allons débiter l'écoute des présentations des mémoires.

145 La première personne inscrite pour présenter son mémoire est monsieur Denis Hamel de la
Fédération des chambres de commerce du Québec.

Alors j'invite donc monsieur Hamel à s'avancer.

150 **PAR M. DENIS HAMEL:**

Bonsoir madame Parent, monsieur Labrie.

155 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Bonsoir monsieur Hamel.

PAR M. DENIS HAMEL:

160 Moi, je suis Denis Hamel, vice-président aux affaires publiques de la Fédération des
chambres de commerce du Québec. Ça me fait plaisir d'être ici ce soir pour briser la glace, et
l'expression, je pense, est bien choisie ce soir!

165 Peut-être quelques mots d'entrée de jeu sur la Fédération et quel est l'intérêt de la
Fédération dans le projet qui est à l'étude ce soir.

 La Fédération des chambres de commerce du Québec, vous le savez sans doute, existe
depuis plus de cent (100) ans et constitue le plus vaste réseau de gens d'affaires du Québec.

170 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "Grâce...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 10^e ligne, "... secteurs confondus.")

175 De toute évidence, le Québec ne pourrait se passer d'un projet d'une telle ampleur, surtout
quand on sait qu'il est financé majoritairement par du capital privé.

 Au chapitre des coûts, on peut voir brièvement que, tout comme les bénéfices, les coûts
peuvent être partagés en privé, public et externe.

180 L'étude d'impact présentée par le promoteur montre des chiffres assez impressionnants.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, point 4.1, "Bénéfice privé")

185 **FIN DE LA LECTURE (Page 6, dernier paragraphe du point 4.3, dernière ligne, "... le cas
échéant.")**

 Au chapitre des bénéfices publics, Alcan s'est installée dans la région du Saguenay-Lac-
Saint-Jean, comme tous le savent, à cause de la force hydraulique, non parce que la matière
première y était présente ou les marchés étaient à proximité.

190 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, dernier paragraphe, 4^e ligne, "Le maintien...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 12, avant-dernier paragraphe, 8^e ligne, "... vers l'exportation.")

195 Par contre, le contexte économique est en train de changer. Avec le développement des gaz
de schiste aux États-Unis, on assiste à une augmentation de la production du gaz naturel, lequel
fait baisser le prix; et comme aux États-Unis, il y a un lien direct entre le prix du gaz et le prix de

l'électricité, le prix qu'Hydro-Québec pourrait vendre son électricité sur le marché américain est en train de diminuer.

200

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 13, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Du coup...")

FIN DE LA LECTURE (Page 13, 1^{er} paragraphe, fin, "... du marché.")

205

Et tout montre qu'elles vont se poursuivre.

Donc en conclusion!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 14, point 6)

210

FIN DE LA LECTURE (Page 14, fin)

Merci.

215

PAR LA PRÉSIDENTE:

Je vous remercie monsieur Hamel.

220

D'entrée de jeu, vous nous dites que le projet de l'usine AP50 figure parmi les projets structurants que suit la FCCQ.

Par contre, vous nous dites aussi que les enjeux économiques font pas l'objet d'une évaluation assez large et objective. Est-ce que vous avez une solution pour corriger ou contourner ce manque d'information?

225

PAR M. DENIS HAMEL:

230

Bien, la Fédération a déjà proposé la création d'une Agence d'examen des projets sur le plan strictement économique, parce que très souvent, le travail que vous faites est nécessaire pour ce qui est impacts environnementaux, impacts sociaux, mais on néglige souvent l'aspect économique, et on voit beaucoup de projets actuellement au Québec qui auraient besoin, qui sont tout à fait justifiés sur le plan économique, et on oublie souvent pourquoi on fait ces projets-là.

235

Et surtout quand on parle des régions-ressources, ce sont des projets extrêmement structurants, évidemment en amont et en aval, ça crée beaucoup d'emplois, ça amène des salaires supérieurs à celui de la moyenne.

240 Donc pour cette raison, on avait déjà proposé ça, mais c'est surtout peut-être de ramener, lorsqu'on parle des impacts d'un projet, de penser d'abord comment structurant ou comment il peut aider à contribuer au développement économique, à la création de la richesse.

PAR LA PRÉSIDENTE:

245 Dans votre recommandation d'autoriser le projet, il vous manque de l'information, en fait, c'est ce que vous nous dites?

PAR M. DENIS HAMEL:

250 Il manque bien sûr de l'information. On comprend la nature confidentielle des ententes, bon, et on respecte ça. Évidemment, c'est un montage privé, donc c'est pas comme quand Hydro-Québec va construire une centrale par exemple où on a une bonne exposition des coûts, là, c'est un projet privé.

255 Donc oui, effectivement, il manque de l'information, mais cette information-là, je dirais, elle n'est pas essentielle à l'établissement d'une bonne étude coûts-bénéfices puisque les bénéfices sont tellement nombreux qu'il faudrait que les coûts sociaux, en termes économiques, soient très élevés pour ne pas qu'il soit rentable, et il y a rien qui nous indique que ces coûts sont élevés, sont à ce point élevés.

260 On voit, simplement quand on regarde les subventions gouvernementales, juste avec les retours en taxes et en impôts, ils seront remboursés très rapidement.

PAR LA PRÉSIDENTE:

265 Je vous remercie. Monsieur Labrie.

PAR LE COMMISSAIRE:

270 Est-ce que la FCCQ fait un suivi des dépenses en région par rapport aux prévisions initiales du projet du promoteur, de RTA?

275 Par exemple, au mois d'août, ils avaient engagé quatre cent quarante millions (440 M\$) sur le projet, est-ce que les retombées ou les dépenses en région correspondent aux dépenses globales en région, prévues pour le projet AP50?

PAR M. DENIS HAMEL:

280 La Fédération ne suit pas projet par projet, on se prononce comme ça sur la mise en place d'un projet.

285 Par contre, ceci étant dit, une fois par année, on publie, nous, des indicateurs régionaux qui font état des investissements, des emplois, des salaires moyens, et il y a une série d'indicateurs que l'on publie pour l'ensemble des régions administratives du Québec, et c'est une forme de suivi par rapport aux projets qu'on supporte.

PAR LE COMMISSAIRE:

290 La Banque du Canada craint une nouvelle crise financière et économique, est-ce que vous craignez que ça puisse mettre en péril les phases subséquentes du projet ou les retarder tout au moins, est-ce que ça vous inquiète?

PAR M. DENIS HAMEL:

295 Bien sûr qu'on n'a aucun contrôle sur la conjoncture économique. On a vu l'impact de la dernière récession sur le prix et sur la demande mondiale de l'aluminium.

300 Par contre, je crois qu'on a des bons outils sur place, des bons outils pour permettre que le projet ait lieu, puisque le marché mondial de l'aluminium, ne serait-ce que dans l'industrie de l'automobile par exemple qui est de plus en plus consommateur d'aluminium, au détriment du fer, et l'émergence des économies en développement vont faire en sorte que la demande va se maintenir.

305 C'est sûr que sur un horizon de vingt (20) ans, si on parle de doubler la demande, c'est pas une simple récession je dirais d'un (1) an ou deux (2) ans qui va amoindrir ces perspectives-là. Mais on souhaite évidemment que ça continue, et on espère que la récession qui est vraiment passée derrière, que le projet puisse démarrer dans les meilleurs délais possibles. C'est ce qui est garant du succès financier.

PAR LE COMMISSAIRE:

310 J'ai pas d'autres questions, monsieur Hamel, merci.

PAR M. DENIS HAMEL:

315 Merci beaucoup.

PAR LA PRÉSIDENTE:

On vous remercie beaucoup, monsieur Hamel.

320

EURÊKO

PAR LA PRÉSIDENTE:

325

Nous avons maintenant monsieur Yves Gauthier d'Eurêko.

PAR M. YVES GAUTHIER:

330

Madame la Présidente, monsieur le Commissaire, bonsoir.

PAR LA PRÉSIDENTE:

335

Bonsoir monsieur.

PAR M. YVES GAUTHIER:

340

Je vais d'abord débiter avec une présentation sommaire de notre organisme! Eurêko qui, il y a quelques mois déjà, s'appelait anciennement le Comité de l'environnement de Chicoutimi.

Eurêko est un organisme communautaire à but non lucratif, incorporé en 1980.

345

Notre mission comporte deux (2) volets, d'abord un volet évident, on est un organisme en environnement, donc la protection des milieux naturels, puis on a également un volet social très développé qui consiste à fournir une première expérience à des jeunes diplômés dans le champ d'étude et également d'accueillir des stagiaires de l'UQAC, des différentes institutions collégiales de la région, également de différents programmes comme les programmes Katimavik, le programme traditionnel et les éco-stages, également le YM et YWCA qui ont des programmes d'éco-stagiaires. Alors on les accueille au sein de notre organisme pour leur permettre d'acquérir une expérience de travail dans le domaine de l'environnement.

350

Eurêko est un organisme indépendant non partisan qui vise à demeurer une référence régionale et à accroître son leadership dans les champs d'activités dans lesquels nous oeuvrons, l'environnement.

355

Comme nous existons depuis plus de trente (30) ans, on bénéficie d'une grande notoriété auprès des différents paliers de gouvernement, tant municipal, provincial que fédéral, compte tenu des multiples réalisations, implications et interventions que nous avons réalisées.

360 Dans les trente (30) ans, on s'est démarqué par la qualité de nos travaux. En 2004, on a remporté un Phénix de l'environnement pour le Projet de réhabilitation écologique de la rivière du Moulin.

365 En 2009, Eurêko était finaliste pour un second Phénix de l'environnement pour son projet de Répertoire des sites à potentiel de conservation et d'aménagement sur le territoire de Ville de Saguenay et de la MRC du Fjord.

370 Je vous rappelle que les Phénix de l'environnement sont la plus haute distinction que remet le gouvernement du Québec pour des projets à caractère environnemental.

375 Au fil des ans, vous comprendrez qu'après trente (30) ans d'existence, on a réalisé de nombreux projets sur le terrain, notamment avec Rio Tinto Alcan, entre autres à l'usine Laterrière où on est intervenu sur les propriétés d'Alcan qui sont contiguës à la rivière du Moulin, on a créé le Parc Papawétish où on a réalisé toutes sortes d'aménagements en partenariat avec l'usine Laterrière.

On a également tenu des kiosques sur le compostage aux usines Laterrière et Grande-Baie.

380 Et je vous fais grâce de l'énumération de tous les autres projets sur lesquels on est intervenu au cours de trente (30) ans, je pourrais passer la soirée à vous en parler.

385 En ce qui concerne le projet AP50 qui nous interpelle ici ce soir, Eurêko s'oppose pas au projet de la construction de l'usine AP50 lequel va entraîner des améliorations au niveau des émissions atmosphériques en réduisant les quantités de matières toxiques qui sont produites par rapport à l'ancienne technologie.

Puis les aspects positifs vont également se faire ressentir au niveau social et économique.

390 Il demeure toutefois que dans tout projet, il est possible d'apporter des améliorations, et il y a deux (2) éléments qui nous interpellent particulièrement dans le cadre de l'usine AP50, l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et également les nombreux déversements qui sont survenus au cours des dernières années chez Rio Tinto Alcan, et plus particulièrement au sein du Complexe Jonquière.

395

400 Notre position, face à ces deux (2) sujets qui nous interpellent, bien, on va se limiter à ça, compte tenu de la période de l'année et également du temps mis à notre disposition et du peu de ressources dont on dispose, parce que vous savez, je suis allé consulter les études d'impact au centre de documentation à la Bibliothèque de Chicoutimi, puis je suis pas un chimiste, je suis pas un ingénieur, alors c'est très technique, c'est assez difficile de s'y retrouver quand on n'est pas un spécialiste de la matière autant que le sont les intervenants, le promoteur, alors à ce sujet-là, je me permettrais peut-être un commentaire ou une suggestion au BAPE!

405 Il serait intéressant si le BAPE avait le pouvoir d'accorder ou d'exiger d'un promoteur d'un projet, et pas nécessairement uniquement Rio Tinto Alcan ici, mais de tout promoteur de projet d'accorder une aide financière aux organismes et aux citoyens qui veulent présenter un mémoire, si on veut que les consultations soient vraiment efficaces puis pour un peu rétablir l'équilibre. Parce que comme je le mentionnais, nos moyens sont disproportionnés, alors il est difficile d'aller chercher une contre-expertise pour valider les informations qu'on retrouve et qui sont abondantes dans les études d'impact.

415 Ceci étant dit, au niveau des émissions de gaz à effet de serre, Rio Tinto Alcan nous informe que le ratio des émissions de gaz à effet de serre va diminuer de près de la moitié par tonne produite. Ça, c'est excellent.

420 Sauf que pour les écosystèmes, ce qui est important, ce sont les quantités réelles qui sont émises dans l'atmosphère. Car peu importe que le ratio se soit amélioré, si on produit davantage, bien, les quantités absolues de matières qui vont être rejetées dans l'atmosphère vont être plus importantes, donc les effets sur le milieu naturel vont être plus grands par le fait même.

En d'autres termes, ce qui est important de souligner.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Il importe...")

425 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... de GES.")**

430 Mais malheureusement, le spécialiste du MDDEP, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, qui était présent ici lors des séances n'a pas été en mesure de vous fournir la proportion exacte que ce projet-là allait représenter au niveau des émissions régionales de gaz à effet de serre.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, "En conséquence...")

435 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1^{er} paragraphe, fin, "... la plantation d'arbres.")**

L'autre point qui nous interpelle dans le cadre du projet AP50 ce sont les déversements qui se sont produits à répétition au cours des dernières années. Seulement depuis 2007, on a recensé huit (8) déversements de matières diverses.

440 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Nous sommes...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 3^e paragraphe, 4^e ligne, "... de matière déversée.")

445 Parce que toutes les fois où il survient un déversement, on entend Rio Tinto Alcan et aussi surprenant que ça puisse paraître, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui tentent de minimiser les conséquences de ces déversements-là en disant que ce sont des petites quantités qui se sont retrouvées dans le Saguenay, le pouvoir de dilution de l'eau, etc., etc.

450 Alors qu'on sait très bien que peu importe les quantités qui se déversent dans l'environnement, ça l'a un impact, c'est inévitable, peu importe qu'ils soient immenses ou localisés. C'est que l'effet répétitif et cumulatif de ces déversements à répétition, comme je le mentionnais, huit (8) depuis 2007, ne peut que se répercuter sur l'écosystème.

455 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 3^e paragraphe, 5^e ligne, "Et le milieu...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, avant-dernier paragraphe, 2^e ligne, "... déversements accidentels.")

460 Et malgré ces mesures et toute la bonne foi qu'on met pas en doute de Rio Tinto Alcan, les déversements surviennent inévitablement de façon répétitive, alors c'est un peu déconcertant.

Puis à toutes les fois qu'il y a un déversement, ça aboutit ultimement dans le Saguenay, le Saguenay étant le milieu sensible que je viens de vous décrire.

465 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, avant-dernier paragraphe, 4^e ligne, "Nous craignons...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 1^{er} paragraphe, fin, "... en place.")

470 Ça termine la présentation de notre mémoire, merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Je vous remercie beaucoup, monsieur Gauthier.

475

Justement concernant les déversements, bon, vous êtes préoccupé par les déversements accidentels qui ont eu lieu dans le passé. De quels types de déversements craignez-vous de AP50?

480 **PAR M. YVES GAUTHIER:**

On a eu toutes sortes de déversements, principalement les déversements de boues rouges.

485 Il y a eu des déversements d'huile hydraulique; ensuite, il y a eu des déversements de diesel. Alors tout ça, ça a un impact sur la faune, puis je sais, comme je l'ai mentionné, on nous fait toujours miroiter le pouvoir de dilution de l'eau. Mais ça a quand même des répercussions puis des impacts.

490 Puis c'est un milieu qui est très sensible, puis il faut voir les effets cumulatifs de toutes les autres sources de pollution qui viennent s'ajouter à ces déversements-là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

495 Mais votre crainte, quelle est votre crainte?

PAR M. YVES GAUTHIER:

500 Bien, notre crainte, je peux pas présumer du futur, mais si le passé est garant de l'avenir, je vous mentionne qu'il y en a eu huit (8) depuis 2007, puis il y a toutes sortes de mesures qui sont mises en place par Rio Tinto Alcan, puis on a des rencontres avec, entre autres les gestionnaires de l'usine Vaudreuil, puis ils nous expliquent à toutes les fois les mesures qui ont été prises en place, mais vous savez, on met des mesures en place ici, le déversement survient là, on met d'autres mesures en place là pour empêcher un nouveau déversement, ça survient à un autre endroit, ça fait qu'ainsi de suite. C'est comme un effet de dominos.

505 Alors il y a des déversements qui se produisent, puis c'est presque aussi prévisible que le lever du soleil, alors ça devient un peu alarmant. Puis comme je le mentionnais, il y a toute l'industrie de la pêche blanche qui repose sur l'éperlan arc-en-ciel dont les frayères sont situées pas très loin de l'émissaire du ruisseau du Capitaine.

510 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Labrie.

515 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Vous référez aux déversements depuis avril, 6 avril 2007, des déversements qui ont été répertoriés qui nous ont été remis. Sur ces déversements-là, selon la classification des urgences environnementales du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, tous ces déversements-là sont de catégorie 1, ça veut dire qu'ils sont susceptibles d'avoir un impact mineur, sauf un (1) qu'on parle susceptible d'avoir un impact significatif, le déversement du 20 août 2008.

520
525 Est-ce que vous êtes d'accord avec cette catégorie-là, cette analyse-là du niveau de risque de susceptibilité de l'impact?

PAR M. YVES GAUTHIER:

530 Ah bien, j'irai pas remettre en question, mais ça, ça découle de la réglementation. On a décidé que tel type de déversement correspondait à telle catégorie.

535 Mais vous conviendrez avec moi que tout déversement, quelle que soit son envergure, va avoir un impact environnemental, puis c'est l'effet répétitif puis l'accumulation de tous ces déversements-là qui nous préoccupent.

OK, c'est peut-être un déversement mineur, mais dix (10) déversements mineurs, à un moment donné, il y a des choses qui vont se sédimenter, qui vont venir colmater des frayères, et puis c'est la répétition de tous ces déversements-là qui nous préoccupe.

540 Puis à certaines occasions, ce sont des boues rouges, à d'autres occasions, on voit ici le dernier, c'est de la soude caustique. Alors c'est pas de l'eau du robinet, là, c'est pas des eaux usées non plus, c'est très sérieux comme matière.

545 Alors ça nous préoccupe, oui. Puis comme je vous mentionne, c'est pas le fait d'un pris individuellement – déjà un pris individuellement est préoccupant – mais c'est l'accumulation puis la répétition qui rend le phénomène plus important encore.

PAR LE COMMISSAIRE:

550 Vous faites référence à un rapport du Comité ZIP à l'effet que plusieurs rejets industriels dans les émissaires B et C excéderaient les normes des critères de vie aquatique chroniques, CVAC. Mais selon l'étude que nous a présentée le promoteur, au niveau du Saguenay, les critères seraient rencontrés. Alors que vous, vous dites, dans l'émissaire, en fait selon la référence du ZIP, que les critères ne sont pas rencontrés.

555 Est-ce que ça vous inquiète quand même, le fait que dans le Saguenay, les critères sont rencontrés là où sont les frayères en question auxquelles vous référez?

PAR M. YVES GAUTHIER:

560 Bien, Rio Tinto Alcan dit que les critères sont rencontrés, le chercheur qui a fait la recherche pour le Comité ZIP, lui, prétend, à partir d'informations publiques, puis il a même rencontré Rio Tinto Alcan...

PAR LE COMMISSAIRE:

565 Non, mais ce que je dis, c'est selon le rapport, si je fais une bonne interprétation du Comité ZIP, c'est au niveau des émissaires, dans l'émissaire que les mesures ont été faites.

PAR M. YVES GAUTHIER:

570 OK, non pas dans la rivière Saguenay vous voulez dire?

PAR LE COMMISSAIRE:

575 Oui.

PAR M. YVES GAUTHIER:

580 C'est l'objet de votre question, ah!

Bien vous savez, les déversements aboutissent dans le Saguenay. Le ruisseau du Capitaine, c'est un très court ruisseau, je crois pas qu'il doit avoir à peine cinq cents mètres (500 m) au gros maximum, alors ultimement, les matières se ramassent dans le Saguenay, puis c'est ce qui nous préoccupe encore une fois.

585 **PAR LE COMMISSAIRE:**

590 Vous dites que RTA devrait intensifier ses efforts pour réduire l'importance de l'augmentation des gaz à effet de serre.

Croyez-vous qu'ils peuvent le faire à partir du procédé actuel ou s'ils doivent intervenir plutôt en compensant, en achetant des crédits pour des émissions à l'extérieur, comme celui qui est prévu dans le cadre du Western Climate Initiative par exemple?

595 **PAR M. YVES GAUTHIER:**

Bien, je pense qu'on doit pas privilégier un seul mécanisme, on doit aller sur tous les fronts.

600 Je sais que Rio Tinto fait déjà de grands efforts pour diminuer ses émissions de gaz à effet de serre, mais je pense qu'ils peuvent continuer puis poursuivre dans cette voie-là, puis peut-être même augmenter davantage, parce qu'on voit que l'usine AP50, avec l'augmentation qui va en résulter, c'est quand même significatif, c'est pas des balivernes.

605 C'est zéro virgule quatre pour cent (0,4 %), comme je le mentionnais, ça paraît pas important quand on voit ce chiffre-là, mais quand on imagine, on fait une image avec ça, puis que ça signifie que deux cent cinquante (250) usines comme AP50, ça représenterait la totalité des émissions de gaz à effet de serre du Québec, bien là, on voit un peu plus l'importance que ces chiffres-là prennent.

610 Puis c'est ça, vous savez, en environnement, il y a pas une solution à un problème, c'est souvent l'accumulation de différentes actions qui vont faire qu'on va améliorer la situation. Alors que Rio Tinto Alcan poursuive ses efforts pour diminuer ses émissions de gaz à effet de serre et également, qu'elle aille, soit en achetant des crédits-carbone, en finançant des projets pour sensibiliser la population, puis les projets qui vont avoir une incidence sur les émissions de gaz à effet de serre, parce qu'il y a pas uniquement Rio Tinto Alcan qui émet des gaz à effet de serre, on en est conscient, mais c'est ça, c'est de mettre beaucoup d'emphase là-dessus pour venir corriger, bien en tout cas, compenser l'augmentation substantielle des émissions de gaz à effet de serre qui vont résulter de AP50.

620 **PAR LE COMMISSAIRE:**

J'aurais une autre question. Vous référez à l'incident dans la nuit du 25 au 26 novembre 2008, le transport de poussière de boues rouges par voie aérienne.

625 Est-ce que c'est un phénomène récurrent, à votre avis, c'est un incident qui s'est produit, un déversement, qui s'est produit une seule fois?

PAR M. YVES GAUTHIER:

630 Oui, c'est un incident isolé. Parce que, comme je vous mentionnais, on est en contact avec la direction de l'usine Vaudreuil, à l'époque c'était monsieur Germain Jacques, puis aussitôt que l'incident est intervenu, il m'a contacté pour m'en aviser avant que je l'apprenne par le biais des médias.

635 Puis ce qu'il m'a informé à l'époque, c'est que compte tenu de la sécheresse à l'automne, le
niveau des lacs de boues rouges avait baissé beaucoup, ce qui fait qu'il y avait de la poussière qui
avait séché sur les rives des lacs, et puis avec les forts vents, encore un autre phénomène
exceptionnel du moment, bien, tous ces facteurs-là avaient contribué à ce que la poussière de
640 boues rouges soit emportée dans les quartiers environnants contigus à l'usine Vaudreuil.

645 Donc ce sont des accidents isolés, mais comme je vous mentionne, ce sont tous des
accidents où on a apporté des correctifs par la suite, mais on corrige une situation, puis c'est
quelque chose d'autre qui se produit, ça fait que je sais pas qu'est-ce qui devrait se passer, je sais
pas s'il y a une révision complète de tout le Complexe Jonquière qui devrait être fait, mais c'est un
peu inquiétant.

650 On apporte une solution à un endroit, il y a un sinistre qui survient un petit peu plus loin, on
corrige celui-là, puis c'est un autre élément qui brise, il y a une autre situation, puis c'est toujours
des concours de circonstances, sauf que le résultat ultime, c'est qu'il y a un déversement dans le
milieu naturel, puis nous, c'est ce qui nous préoccupe de par la mission de notre organisme.

PAR LE COMMISSAIRE:

655 Et ces poussières-là qui sont soulevées autour du lac des boues rouges, est-ce que vous
faites référence à une étude, à un potentiel de sels toxiques?

660 Est-ce que vous avez une opinion, est-ce que ces poussières-là posent un risque à la santé
de la population ou c'est simplement un dépôt de poussières qui se fait à proximité du dépôt de
boues rouges, par exemple?

PAR M. YVES GAUTHIER:

665 Bien, pour être honnête, mes connaissances scientifiques sont trop limitées, je pourrais pas
répondre à cette question.

Sauf que ce ça a créé, ce sont peut-être des saletés auprès de quelques propriétés qui ont
été affectées par la poussière.

670 Moi, je cite une étude qui a été réalisée dans le cadre d'un projet de recherche à l'École
Polytechnique où on mentionne qu'il y a certaines matières toxiques qui se retrouvent dans les
boues rouges, alors peut-être que Rio Tinto dirait le contraire, mais en tout cas, vous savez, dans
le domaine scientifique, on a souvent des recherches qui vont dire blanc, d'autres qui vont dire noir,
il faut aller voir la méthodologie.

675 Puis quand il y a des opinions différentes, bien, ce qu'on préconise, c'est le principe de
précaution, de pas attendre d'avoir une certitude avant d'agir, mais de ne pas courir de risques
inutiles dans ces situations-là. Nous, c'est ce qu'on préconise.

PAR LE COMMISSAIRE:

680 J'ai pas d'autres questions, monsieur Gauthier.

PAR LA PRÉSIDENTE:

685 On vous remercie, monsieur Gauthier.

PAR M. YVES GAUTHIER:

690 Merci à vous.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

695 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

J'appelle monsieur Georges Bouchard et monsieur Réjean Laforest de la Conférence
régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

700 **PAR M. GEORGES BOUCHARD:**

Bonsoir madame la Présidente, monsieur le Commissaire.

PAR LA PRÉSIDENTE:

705 Bonsoir. Je vais vous demander, si vous parlez à tour de rôle, de toujours vous identifier au
départ pour que notre sténographe puisse prendre les informations de façon correcte.

PAR M. GEORGES BOUCHARD:

710 Alors je vais débiter. Mon nom est Georges Bouchard.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "En tout premier lieu...")

715 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 3^e paragraphe, fin, "... qui y sont associés.")**

720 Pour ce faire, nous avons créé un organisme interne que l'on appelle le Comité de maximisation économique et présidé par monsieur Réjean Laforest, administrateur de la CRÉ, échevin de Ville Saguenay, et président du Conseil d'arrondissement de Jonquière qui va vous faire la présentation du Comité en soi et de ses actions.

Monsieur Laforest.

725 **PAR M. RÉJEAN LAFOREST:**

Merci monsieur Bouchard.

Monsieur Bouchard a fait l'introduction concernant mes fonctions.

730 Madame la Présidente, monsieur le Commissaire!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Cet aspect...")

735 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, 2^e ligne, "... tenue en 2005...")**

Lors des élections 2005, on a posé une question en référendum à toute la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui a eu un taux de participation de près de cent trois mille (103 000) personnes qui ont répondu à ce référendum-là sur les richesses naturelles.

740 Et tout près de quatre-vingt-douze point cinq pour cent (92,5 %) des gens nous ont stipulé que toute l'énergie privée produite dans la région à des fins industrielles sert exclusivement au développement industriel et à la création d'emplois au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

745 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 4^e ligne, "Dans ce cadre...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 6, fin)

750 D'ailleurs, c'est moi qui étais allé, et puis je tiens juste à préciser les trois (3) points les plus importants, lesquels nous avons demandés au niveau des actionnaires et dirigeants de la compagnie: à confirmer et accélérer la réalisation des projets d'expansion de l'entreprise tels qu'annoncés au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à planifier et à réaliser en temps opportun de nouveaux projets d'expansion au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à maintenir et à accroître l'implication sociale et communautaire de l'entreprise au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

755 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, point 4, "Une opportunité à saisir...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 9, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, "... technologies vertes.")

760 Je tiens à préciser que je suis assez fier d'être ici ce soir pour justement au niveau du CRDA, dans les années 76, je suis un travailleur d'Alcan, je suis à la retraite présentement, mais j'ai oeuvré dans le monde syndical, et on avait eu une mobilisation au niveau de la population pour garder justement ce centre de recherche là ici à Arvida qui devait être transféré à Kingston.

765 Donc ça démontre avec le temps que les actions qui ont été posées par la population pour justement garder la richesse au niveau technique et technologique a permis certainement d'amener ces nouveaux produits.

Et vraiment, là, pour la conclusion finale!

770 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Nous concluons...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 9, fin)

775 On vous remercie.

PAR LA PRÉSIDENTE:

780 Merci monsieur Laforest, monsieur Bouchard. Vous mentionnez à la page 7 de votre mémoire que Rio Tinto Alcan a démontré jusqu'à présent une transparence remarquable et un très grand respect des populations dans le développement du projet AP50.

Est-ce que c'est une position partagée par l'ensemble de la communauté?

785 **PAR M. RÉJEAN LAFOREST:**

790 À l'heure actuelle, lorsqu'il y a eu déjà des annonces de faites sur la possibilité d'avoir AP50, il y a eu des comités de quartier qui ont été instaurés dans chacun des secteurs au niveau d'Arvida, laquelle la population a été invitée à venir donner ses préoccupations qui a conduit par des voies de contournement au niveau du transport, au niveau des camions.

Et puis régulièrement, ces gens-là sont convoqués en comité. Il y a eu la même chose au niveau du barrage hydroélectrique de Shipshaw.

795 Donc la population concernée qui est contiguë au projet de développement est invitée à participer activement à trouver des solutions justement pour éviter la problématique de diminuer leur qualité de vie, soit par l'achalandage des camions ou le transport des pièces.

PAR LA PRÉSIDENTE:

800 Qui mettrait sur place ces comités de quartier?

PAR M. RÉJEAN LAFOREST:

805 Moi, j'avais été sensibilisé par la haute direction d'Alcan, le vice-président régional, à l'effet de vérifier si on avait un intérêt, nous, avec les conseillers municipaux de l'arrondissement Jonquière, et puis on a dit certainement qu'on a un intérêt à mobiliser la population pour dire, justement, les préoccupations terrain que la population a, et c'est à ce moment-là que les comités ont été formés.

810 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

 C'était une initiative d'élus?

815 **PAR M. RÉJEAN LAFOREST:**

 Oui.

PAR LA PRÉSIDENTE:

820 D'accord, je vous remercie.

 Monsieur Labrie.

825 **PAR LE COMMISSAIRE:**

 Vous faites référence à l'effet que Rio Tinto Alcan aurait fait des adaptations à son projet pour le rendre plus socialement acceptable et mieux intégré dans ce milieu, est-ce que des éléments vous viennent à l'esprit en particulier où Rio Tinto Alcan a fait des modifications pour que le projet soit mieux accepté, ou si vous référez au projet en général?

830

PAR M. RÉJEAN LAFOREST:

835 Bien, le projet lui-même, si on regarde l'acceptabilité sociale, ça commence par l'acceptabilité des travailleurs, une nouvelle technologie, donc à des diminutions d'emplois.

Moi, lorsque je suis rentré à Alcan en 1973, il y avait tout près de cinq mille (5000) travailleurs qui étaient là et à la fin, il va y avoir quatorze cents (1400) travailleurs.

840 Donc il y a eu une prise de conscience certainement des leaders syndicaux et de la main-d'oeuvre régionale qui a accepté moyennant une annonce de nouvelles technologies qui, avec le temps, on l'espère, va pouvoir développer l'emploi ici en région. Et c'est ce qu'on est allé offrir à Londres.

845 Donc on dit que lorsque le niveau syndical et les travailleurs et puis les élus en particulier acceptent un projet, la population est beaucoup plus friande pour l'acceptabilité de ce projet-là.

PAR LE COMMISSAIRE:

850 J'ai pas d'autres questions, merci monsieur.

PAR LA PRÉSIDENTE:

855 Est-ce que votre organisme est associé à la démarche pour la reconnaissance d'Arvida auprès de l'Unesco?

PAR M. RÉJEAN LAFOREST:

860 Je vais être obligé de mettre mon autre chapeau! C'est l'organisme, le Conseil d'arrondissement Ville de Saguenay, on est associé, oui, au niveau du volet patrimonial de la reconnaissance.

865 Et à l'heure actuelle, je suis en démarche avec justement les hautes instances d'Alcan pour regarder au niveau patrimonial, pour avoir les mémoires vivantes, en fait, tandis que les gens sont encore vivants, on est en train de travailler là-dessus.

Mais effectivement, l'organisme que je représente ce soir via les élus, on n'est pas associé directement avec le projet, mais en tant que président d'arrondissement, oui.

870 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors RTA collabore avec vous à ce niveau-là?

875 **PAR M. RÉJEAN LAFOREST:**

Oui. J'ai rencontré les hauts dirigeants, monsieur Cimon, monsieur D'Anjou, monsieur Ouellet, toutes les gens, oui, les hautes instances ou la mémoire vivante d'Alcan dans le temps.

880 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

On vous remercie beaucoup pour la présentation de votre mémoire.

885 **PAR M. RÉJEAN LAFOREST:**

C'est moi qui vous remercie.

PAR LA PRÉSIDENTE:

890 Nous allons prendre une pause de dix (10) minutes et nous revenons par après avec monsieur Gille Tremblay pour Les verts boisés du fjord.

895

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

**REPRISE DE LA SÉANCE
LES VERTS BOISÉS DU FJORD**

900 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors nous avons Les verts boisés du fjord représentés par?

905 **PAR M. GILLE TREMBLAY:**

Gille Tremblay vice-président et monsieur Julien Petitclerc, président.

PAR LA PRÉSIDENTE:

910 Merci. Bonsoir. Alors allez-y.

PAR M. GILLE TREMBLAY:

915 Je vais introduire sur la mission de notre organisme!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "La mission...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1^{er} paragraphe, fin, "... industriel hostile.")

920 Insertion de composantes végétales à l'intérieur du site! On a des équipements, on a des bâtiments, des équipements extérieurs. Étant donné qu'on a diminué considérablement le nombre d'emplois depuis les vingt (20) dernières années, les composantes stationnements sur le site sont restées les mêmes.

925 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Diminution...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, "... de haute tension.")

930 C'est tous des éléments, c'est tous des équipements dont il faut procéder à une intégration par rapport au bâti et par rapport au milieu environnant. Par rapport aux zones résidentielles qui environnent le secteur.

935 L'insertion de composantes végétales à l'extérieur du site!

Le Complexe Alcan est situé en bordure du boulevard Saguenay, c'est une route panoramique, ça, qui est classée, on l'appelle la Route du Fjord. Il y a la véloroute régionale aussi, c'est une piste cyclable. Il se fait du vélo de montagne, de la randonnée pédestre, il y a le terrain de golf aussi.

940

C'est tous des équipements à mon avis, je pense, qu'il faut intégrer dans cette dimension-là au niveau du Complexe AP50.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "En conclusion...")

945

FIN DE LA LECTURE (Page 6, fin)

On va visualiser quelques photographies que j'ai glanées sur Google. C'est à titre de comparaison.

950

Ici, ça, les complexes qui ont été développés par Alcan, Kitimat, Alma, Oman, c'est fait à partir d'une architecture de type minimaliste, OK. On travaille très peu les formes, c'est fonctionnel uniquement.

955

Même chose pour le Complexe Alma, puis même chose pour le Complexe d'Oman.

Le nouveau visage industriel de l'Europe d'aujourd'hui! On insère des composantes vertes. Regardez, là, dans le développement des paysages industriels de qualité par l'intégration paysagique et architecturale du bâti, l'insertion de composantes vertes dans le développement des nouveaux paysages industriels, c'est majeur. Encore une autre vue sur un environnement industriel en Europe.

960

Même chose.

965

Quelques exemples d'architecture industrielle moderne.

On prend l'exemple d'architecture, le futur hangar de maintenance des A390 d'Air France. Formation dédiée à l'architecture industrielle. On peut voir qu'il y a eu un traitement des formes. C'est pas garroché, il y a vraiment une réflexion d'intégration qui est faite par rapport aux formes, par rapport à la volumétrie, par rapport aux textures, par rapport à l'insertion dans le milieu.

970

Exemple, ça, c'est un bâtiment d'architecture industrielle du XIX^e siècle à Paris. Bien réussi.

C'est audacieux aussi, ça, le ministère des Finances à Paris!

975

Le tri postal de Nancy, c'est un icône de l'architecture industrielle des années soixante-dix.

C'est tout.

980 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors merci beaucoup monsieur Tremblay. Quelques questions?

985 **PAR M. GILLE TREMBLAY:**

Oui, vous pouvez toujours m'en envoyer, oui, je vais répondre à ma connaissance.

PAR LA PRÉSIDENTE:

990 Concernant l'intégration sur le plan patrimonial, qu'est-ce que vous voyez au juste qui serait fait?

Vous parlez entre autres du circuit patrimonial, pourriez-vous élaborer un peu là-dessus? Où est-ce que vous le voyez, ce circuit historique, par où passerait-il?

995

Est-ce qu'il passerait dans l'usine, à côté de l'usine, autour du Complexe Jonquière?

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1000 Regardez, là, on a eu quelques heures pour réfléchir sur cette problématique-là, OK. On sait qu'il y a des zones résidentielles patrimoniales juste dans l'environnement autour du Complexe. Il n'y a pas d'intégration qui est faite par rapport à ça.

1005 Il y a du bruit, il y a des poussières, il y a des saletés, il y a des gaz à effet de serre, bon OK. Il y a peu ou pas de composantes vertes.

La végétation, on est en train de toute la faire disparaître, parce que, bon, c'est sûr, c'est évident, il faut faire de la végétation de remplacement. La végétation qui avait été placée par Alcan au début du siècle est venue à terme, est venue à son terme, puis aujourd'hui, il faut la remplacer.

1010

Il faut que ça se fasse dans le cadre d'une réflexion qui intègre une dimension plus large. Il faut que ça se fasse en collaboration avec tous les utilisateurs.

1015 Les deux (2) messieurs de la Conférence régionale des élus tantôt en ont esquissé un petit peu les grandes lignes dans le travail avec les comités de quartier autour de l'usine.

Mais je pense qu'il faut aller beaucoup plus loin, beaucoup.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1020 Alors vous avez pas de proposition précise en ce qui concerne le circuit?

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1025 Bien, des propositions! Regardez, on a esquissé dans le mémoire, il y a des pistes de réflexion qui sont lancées, là, notamment au niveau de l'intégration, notamment au niveau des circuits cyclables, notamment au niveau des circuits piétons, au niveau de l'éclairage, au niveau du paysagement.

1030 Tout ça, c'est ça qui va contribuer à favoriser l'insertion ou non par rapport à la dimension patrimoniale.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1035 Je repose ma question différemment! Pour intégrer la dimension technologique, comme il est marqué dans votre texte, est-ce que vous verriez l'ouverture d'une partie du territoire de l'usine AP50 au public pour pouvoir intégrer cette dimension technologique là ou si c'est quelque chose qui serait perçu de l'extérieur?

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1040 Bien regardez, là, on a suggéré d'associer à la vitrine mondiale de démonstration au plan technologique, d'associer une vitrine mondiale d'excellence au plan touristique.

1045 Je pense que ces deux (2) dimensions là ne s'excluent pas, elles peuvent très bien cohabiter ensemble.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1050 D'après vous, c'est faisable?

PAR M. GILLE TREMBLAY:

Oui, d'après moi, c'est faisable.

1055 Il se fait déjà des visites à l'intérieur de complexes. Mon épouse a travaillé pour Alcan à l'époque, puis elle supervisait des visites guidées à l'intérieur du complexe, ça fait que ça se fait, là. C'est pensable. Ça s'est déjà fait, puis possiblement que ça se fait encore.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1060 Est-ce que vous en avez déjà parlé avec Rio Tinto Alcan de cette option-là?

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1065 Non, on n'a pas été invités, nous, pour réfléchir avec les gens de Rio.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1070 D'accord. Sur le plan touristique, vous parlez de vitrine mondiale. Bon, on sait qu'il y a une demande auprès de l'Unesco, est-ce que RTA devrait faire partie de ça?

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1075 Absolument.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Et comment?

1080 **PAR M. GILLE TREMBLAY:**

Oh, écoutez, là, ça, c'est de la mécanique. Nous, on a lancé des pistes de réflexion.

1085 C'est la même chose au niveau de la demande qui est faite au niveau de la reconnaissance du fjord auprès de l'Unesco, ça s'inscrit dans le cadre de la même démarche, là.

Je pense que le projet AP50 doit intégrer ces dimensions-là, à mon avis, si on veut vraiment insérer, s'intégrer par rapport aux dimensions patrimoniales puis historiques du site.

1090 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Vous parlez d'intégration de composantes vertes et vous parlez aussi de la création d'une zone tampon.

1095 OÙ est-ce que c'est que vous voyez ça, cette zone-là? Vous parlez entre les secteurs d'Arvida et de Chicoutimi.

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1100 Le zone tampon actuellement, elle existe en vertu du schéma d'aménagement de Ville de Saguenay, OK. Sauf qu'on va pas assez loin dans la définition de cette zone-là, dans l'arrimage au besoin des populations urbaines qui résident autour de cette zone-là.

1105 Actuellement, cette zone-là, elle est utilisée par des gens qui font du vélo de montagne, elle est utilisée par des gens qui font de la randonnée pédestre, elle est utilisée par des gens qui font du ski de fond, qui font de la raquette, et il y a un paquet d'activités, mais tout ça, il y a rien de véritablement formel dans tout ça, là.

1110 On voudrait donner un caractère plus formel à ces activités-là. Dans le fond, redonner à la collectivité une partie des bienfaits que procure un tel complexe en zone urbaine.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1115 Est-ce que ces terres-là sont du domaine privé en partie?

PAR M. GILLE TREMBLAY:

Elles appartiennent toutes à Rio Tinto Alcan.

1120 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

OK.

PAR M. JULIEN PETITCLERC:

1125 La zone tampon, par rapport à Arvida, est déficiente par exemple.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1130 Dans quel sens?

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1135 Par rapport à la zone, la rue Lasalle, par exemple, OK, Vaudreuil est directement en arrière-
lot sur la zone résidentielle, puis la zone commerciale, là.

Il y a pas d'intégration, il y a pas de paysagement.

1140 Dans le fond, ce qu'on demande, c'est une dimension qui a toujours été oubliée, ça, cette
dimension-là ou ces dimensions-là. C'est une mise à jour, dans le fond, c'est une mise à jour.

On profite du momentum créé par le développement AP50 pour se lancer dans le XXI^e
siècle.

1145 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Vous allez plus large, à l'extérieur du site.

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1150 C'est ça.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1155 Vous comprendrez que notre mandat, nous, c'est AP50 qui est le mandat que le ministre
nous a donné.

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1160 C'est parce que tantôt, vous avez parlé avec monsieur Yves Gauthier d'Eurêko et il a
soulevé à peu près le même genre de discours aussi, là. Il faut aller plus loin, étant donné les
retombées du projet, puis aussi étant donné la participation du gouvernement du Québec dans le
développement de cette plateforme-là, je pense que c'est un incontournable.

1165 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Vous voyez un lien entre le projet qui est proposé et ce qu'il y a autour et alentour du site?

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1170 Oui.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1175 Donc dans ce sens-là, concernant le lac de boues rouges qui sépare Arvida de Chicoutimi, est-ce que pour vous, il serait souhaitable que ça fasse partie d'une éventuelle...

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1180 Réflexion.

PAR LA PRÉSIDENTE:

... réflexion?

1185 **PAR M. GILLE TREMBLAY:**

Absolument.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1190 Dans quel sens?

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1195 Écoutez, Rio Tinto a des besoins légitimes, la population aussi a des besoins légitimes, puis il faut trouver un terrain d'entente qui va permettre à ces réflexions-là d'atterrir à quelque part.

PAR M. JULIEN PETITCLERC:

1200 C'est qu'il faut augmenter les mesures de mitigation, parce qu'on est en plein centre d'un bassin de population, c'est une industrie lourde à l'intérieur d'un centre de population, au milieu d'un centre de population.

1205 Donc il faut faire des efforts pour protéger cette population-là, puis rendre le projet plus acceptable socialement. C'est ça qu'il faut viser.

C'est à la compagnie de proposer des choses pour améliorer la sécurité de la population et puis en même temps, bien, rendre le projet plus acceptable.

1210 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

On nous a dit tantôt que le projet était socialement acceptable.

1215 **PAR M. JULIEN PETITCLERC:**

Socialement, oui, mais jusqu'à quel point! C'est qu'il faut bien voir qu'on est au plein coeur des deux (2) arrondissements, là.

1220 **PAR M. GILLE TREMBLAY:**

Il y a des enjeux aussi qui sont soulevés par le projet AP50, là. Monsieur Gauthier en a soulevé tantôt.

1225 Le monsieur de la Fédération des chambres de commerce en a soulevé aussi. Les gens de la Conférence régionale des élus en ont soulevé des enjeux.

C'est pas neutre dans le paysage socioéconomique régional, ce projet-là.

1230 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord. Au niveau de la lisibilité et de la visibilité de différentes formes industrielles, vous avez montré des images tantôt qui sont très éloquentes, si on applique ça au projet de AP50, qu'est-ce que vous voyez?

1235 **PAR M. GILLE TREMBLAY:**

Écoutez, madame, là, je suis pas architecte, OK, je suis spécialisé en développement régional, puis avec une longue expérience.

1240 **PAR M. JULIEN PETITCLERC:**

C'est l'harmonisation avec le paysage urbain, c'est ça qu'il faut viser. C'est une harmonisation avec le paysage urbain.

1245 Puis lorsqu'on est en plein centre du centre de masse.

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1250 Nous autres on demande, dans le fond, le complexe industriel, si c'est une vitrine
technologique de niveau mondial, il faut le montrer.

Il faut qu'il soit visible.

PAR M. JULIEN PETITCLERC:

1255 Pas seulement visible, mais aussi intéressant.

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1260 Intéressant.

PAR M. JULIEN PETITCLERC:

1265 Bien oui.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1270 Il y a plusieurs aspects que vous proposez qui sont en lien avec la certification LEED, vous
connaissez ça pour l'architecture et les sites de projets?

PAR M. GILLE TREMBLAY:

Oui.

1275 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Est-ce que vous présumez que ça pourrait être une direction pour RTA?

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1280 Absolument.

PAR M. JULIEN PETITCLERC:

1285 Ce serait souhaitable.

PAR M. GILLE TREMBLAY:

Ce serait souhaitable.

1290

PAR LA PRÉSIDENTE:

Et quel pourcentage de budget qu'un projet comme AP50 devrait allouer pour répondre...

1295

PAR M. GILLE TREMBLAY:

Aucune idée, madame, aucune idée. Aucune idée. Regardez, là, normalement, une oeuvre d'art dans un projet, c'est un pour cent (1 %). Écoutez, à l'ampleur du projet annoncé!

1300

PAR M. JULIEN PETITCLERC:

N'oublions pas que la compagnie possède déjà pas mal de terrains aux alentours.

1305

PAR M. GILLE TREMBLAY:

Il y a pas d'acquisition à faire, là, c'est du terrain que la compagnie possède déjà. C'est des aménagements.

1310

PAR M. JULIEN PETITCLERC:

C'est d'améliorer...

1315

PAR M. GILLE TREMBLAY:

Cet aménagement-là peut se faire en partenariat avec les organismes dans le milieu.

1320

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord. Monsieur Labrie, est-ce que vous avez des questions?

1325

PAR LE COMMISSAIRE:

Peut-être revenir brièvement sur le mandat que nous a confié le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui porte sur l'usine AP50, et l'étang ou les lacs de boues rouges ne font pas partie de AP50.

1330 Ce que j'ai cru comprendre, ce que vous souhaitez, c'est qu'on fasse une réflexion quand même, comme on va le faire globalement, mais sans enquêter nécessairement comme on le fait pour l'usine AP50.

PAR M. JULIEN PETITCLERC:

1335 C'est sûr que le lac des boues rouges nous interpelle beaucoup. C'est un gros point d'interrogation. On sait pas tout ce qu'il y a là-dedans, et ça fait longtemps qu'on le dit, il y aura un ménage à faire.

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1340 Mais c'était pas l'objet de notre propos dans le mémoire qu'on a déposé, là. C'est accessoirement qu'on y touche, là, par le biais des composantes vertes végétales sur le terrain.

PAR LE COMMISSAIRE:

1345 Vous référez à un principe de développement durable concernant l'insonorisation et le confinement du bruit autour du site de l'usine AP50, est-ce que vous avez des propositions concernant la réduction du bruit de l'usine?

1350 Qu'est-ce qui vous préoccupe principalement ou à quel endroit, c'est les résidents autour, dans quel secteur, par quel moyen...

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1355 Écoutez, moi, je demeure pas dans cet environnement-là, mais je passe assez souvent dans le secteur en vélo, puis je suis achalé. Je fais juste passer en vélo, là.

Ça fait que j'imagine, je me mets un petit peu à la place des résidents dans le secteur. Écoutez, là, on s'habitue à tout, l'être humain s'habitue à tout. Puis l'habitude d'une contrainte, elle se manifeste par une dégradation de l'organe.

1360 **PAR M. JULIEN PETITCLERC:**

1365 Ce qui nous inquiète aussi, c'est que la compagnie vend de plus en plus des terrains dans sa zone tampon. Ça, il faudrait arrêter ça. Elle a besoin d'une zone tampon, puis qu'elle maintienne la qualité de cette zone tampon là.

PAR M. GILLE TREMBLAY:

Puis on a besoin, la compagnie en a besoin, puis nous aussi comme population, on en a besoin.

1370

PAR M. JULIEN PETITCLERC:

Bien, les résidents en ont besoin aussi, c'est sûr.

1375

PAR LE COMMISSAIRE:

Comme moyen avant-gardiste d'épuration, est-ce que pour vous, les étangs ou des marais filtrants pourraient être une solution pour remplacer...

1380

PAR M. GILLE TREMBLAY:

Pourquoi pas? Pourquoi pas, on a soulevé le principe, on a soulevé un paquet de solutions qu'on a soumises là-dedans. C'est toute des pistes de réflexion, je pense, qu'il faut aborder.

1385

PAR LE COMMISSAIRE:

Et savoir si cette technologie-là est applicable au type d'effluent ou au type d'eau...

1390

PAR M. JULIEN PETITCLERC:

Et diminuer les rejets, comme nos prédécesseurs ont parlé, là, Eurêko, il faudrait trouver des solutions définitivement à ces rejets-là.

1395

PAR LA PRÉSIDENTE:

Quand vous parlez de risques potentiels en termes de catastrophes, vous faites allusion aux rejets?

1400

PAR M. GILLE TREMBLAY:

Aux rejets. On peut faire allusion aussi, il y a eu des rejets atmosphériques du chlore. Écoute, on parle d'un complexe industriel lourd, il y a toutes sortes de substances qui est manipulées sur ce site-là.

1405 Toutes les substances toxiques qui sont manipulées sur ce site-là sont susceptibles éventuellement, à un moment donné, dans diverses circonstances, de produire des catastrophes.

PAR M. JULIEN PETITCLERC:

1410 De flotter au-dessus de nos têtes! C'est sûr.

PAR M. GILLE TREMBLAY:

C'est de la chimie lourde.

1415

PAR M. JULIEN PETITCLERC:

Ça a déjà arrivé, alors ça peut toujours encore arriver.

1420

C'est pour ça que la zone tampon est très importante.

PAR LE COMMISSAIRE:

1425 Est-ce que vous référez à des contaminants qui existaient avec les anciens procédés qu'il y avait sur le site, vous parlez de chlore, là?

PAR M. JULIEN PETITCLERC:

1430 Oui, c'est sûr, comme a dit Eurêko tout à l'heure, les gens d'Eurêko, on connaît pas nécessairement complètement le procédé chimique AP50, mais on sait qu'avec le procédé actuel, il y en a eu des problèmes.

1435 Alors il faudrait, s'il y a des risques de contamination atmosphérique, bien, qu'on les élimine le plus possible ou qu'on prévoit des mesures pour y faire face. C'est pour ça qu'on tient toujours à la zone tampon.

Sauf que la zone tampon est pas complète, elle protège Chicoutimi, l'arrondissement Chicoutimi, mais du côté d'Arvida, il y en a pas.

1440

PAR LA PRÉSIDENTE:

Ça date de quand, cette zone tampon?

PAR M. JULIEN PETITCLERC:

1445

Elle a toujours été là.

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1450

Elle a toujours été là.

PAR M. JULIEN PETITCLERC:

1455

Sauf qu'elle n'est pas toujours bien entretenue. On tient à ce que la compagnie l'entretienne, la maintienne, puis arrête de vendre des terrains.

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1460

Mais aussi que la compagnie puisse favoriser, juste à titre d'exemple, la Ville de Saguenay a soumis un projet de construction de piste cyclable, puis ça a été refusé par Rio Tinto pour diverses raisons, je peux pas vous dire.

PAR M. JULIEN PETITCLERC:

1465

Des raisons de sécurité sans doute.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1470

À l'intérieur de la zone tampon?

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1475

À l'intérieur de la zone tampon. Puis le chemin est là, il est existant. Il y a plein de monde, les gens l'empruntent, les randonneurs, les cyclistes, les gens qui font de la course à pied, les raquetteux.

PAR LE COMMISSAIRE:

1480

Elle est zonée pour quelles fins, cette zone?

PAR M. GILLE TREMBLAY:

Dans le schéma d'aménagement, c'était à des fins récréatives. C'était une zone tampon à des fins récréatives.

1485

PAR LA PRÉSIDENTE:

J'ai peut-être une dernière question. Qui fait partie de CORPA?

1490

PAR M. GILLE TREMBLAY:

C'est les gens, la Corporation de reconnaissance du quartier patrimonial d'Arvida.

1495

PAR M. JULIEN PETITCLERC:

Ce sont les résidents de ce secteur.

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1500

C'est des résidents, c'est des gens du milieu qui ont mis sur pied cet organisme-là, en collaboration avec madame Lucie Morissette de l'Université de Montréal qui est une spécialiste du domaine.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1505

Est-ce que RTA en fait partie?

PAR M. JULIEN PETITCLERC:

1510

Je peux pas vous dire.

PAR M. GILLE TREMBLAY:

1515

Je peux pas vous dire.

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord.

1520

Alors dans ce contexte-là, on vous remercie beaucoup, messieurs, pour votre mémoire.

PAR M. GILLE TREMBLAY:

Merci beaucoup.

1525 **PAR M. JULIEN PETITCLERC:**

Merci de nous avoir reçus.

1530

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU SAGUENAY

PAR LA PRÉSIDENTE:

1535 Nous avons maintenant monsieur Daniel Desgagné de l'Organisme de bassin versant du Saguenay.

PAR M. DANIEL DESGAGNÉ:

1540 Bonsoir.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1545 Bonsoir.

PAR M. DANIEL DESGAGNÉ:

1550 Mon nom est Daniel Desgagné, je suis le président bénévole de l'Organisme de bassin versant du Saguenay que je vais appeler maintenant jusqu'à la fin de ma présentation OBV Saguenay.

1555 Au lieu de vous lire un peu qui on est dans notre mémoire, je vais me servir d'un document qui va parler des OBV en général, puisque je me suis aperçu, en écoutant les gens lors de la première présentation et autour de moi, et en lisant les journalistes aussi, que les OBV sont un peu méconnus.

Précisons d'emblée qu'un OBV n'est pas un groupe environnemental au sens d'organisme de pression.

1560 Il s'agit d'une table de concertation où siègent des représentants issus des secteurs liés aux usages de l'eau et les gestionnaires de cette ressource présents sur le territoire de l'OBV.

1565 Les OBV sont des organismes à but non lucratif incorporés selon la partie III de la Loi des compagnies.

Ces organisations sont donc caractérisées par la présence d'un conseil d'administration en tant qu'instance décisionnelle. L'organisme de bassin a pour fonction d'assurer la concertation locale et régionale de l'ensemble des acteurs de l'eau.

1570 Son principal mandat est de réaliser un plan directeur de l'eau, un PDE du bassin servant, de consulter la population sur le contenu de ce plan, d'en coordonner la mise en oeuvre par la signature de contrats de bassin, d'assurer le suivi de ces dits contrats, de mettre à jour le PDE, d'informer de manière continue les acteurs et la population et ultimement, participer à la réalisation du Plan de gestion intégrée du Saint-Laurent.

1575 Le Québec comporte quarante (40) OBV représentés par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec, le ROBVQ dont je suis le deuxième vice-président depuis quatre (4) ans.

1580 Les OBV sont issus de la Politique nationale de l'eau du gouvernement du Québec de 2002, sont encadrés dans un cadre de gestion du MDDEP qui finance l'organisation, non pas les actions terrain, mais l'organisation de ces organismes-là.

1585 Je l'ai dit tantôt, ils sont quarante (40) depuis le regroupement de la ministre Line Beauchamp en 2009. On couvre l'ensemble du territoire méridional du Québec.

Et on tient notre légitimité, notre reconnaissance légitime par la Loi 27 de l'eau qui a été adoptée l'an passé.

1590 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Lors des séances...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... et aux alentours.")

1595 Parlant d'eau de surface, de 2007 à 2010, tout à l'heure, on nous a dit qu'il y avait eu huit (8) déversements, moi, j'en ai douze (12) dans mes notes, mais on s'obstinera pas là-dessus, et je n'en ferai pas la nomenclature, sauf pour dire qu'il est vrai qu'ils sont catégorisés 1, mais qu'un déversement de boues rouges est très spectaculaire, et je pense que personne a intérêt, tant le promoteur, la population, à voir ces déversements-là à LCN ou à nulle part.

1600 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 4^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Il est important...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 7, fin)

Merci.

1605

PAR LA PRÉSIDENTE:

Merci monsieur Desgagné. L'OBV Saguenay est composé de qui?

1610

PAR M. DANIEL DESGAGNÉ:

La structure des quarante (40) OBV du Québec est à peu près la même. C'est issu de tous les usagers de l'eau.

1615

Donc c'est basé, la base qui détermine le nombre par collège électoral, c'est le nombre de MRC et de municipalités ayant le rôle de MRC et de communautés autochtones.

1620

Ici, je crois que c'était huit (8), donc on part avec huit (8) personnes du monde municipal qui se représentent, qui s'élisent entre eux autres le représentant. Ensuite s'ajoutent le monde forestier, le monde agricole, le monde communautaire.

1625

Le C.A., le conseil d'administration de l'OBV Saguenay, et ça ne fait pas peur, ça fonctionne, une table de concertation comme ça, on est plus de quarante (40). On fonctionne avec un conseil exécutif aussi.

On regarde ce qui se passe en foresterie, les tables GIR, c'est un peu ça, c'est la concertation. On fait pas de pression.

1630

Notre premier mandat d'ici un an, c'est de récolter toutes les données de l'eau disponibles sur le territoire pour ensuite regarder ce qui manque, conserver les usages de l'eau, améliorer.

1635

Et la gestion par bassin versant qu'il y a au Québec est relativement nouvelle, ça existe en Europe depuis longtemps et dans d'autres pays, d'ailleurs il y a plusieurs associations dont fait partie le Regroupement, mais elle a une particularité que tous les pays du monde nous envient, c'est la participation citoyenne. Le côté communautaire, les associations de lacs, les villégiateurs, les pourvoiries, tout le monde peut siéger à l'assemblée générale, se présente.

Je dirais aussi que, pourquoi on travaille par bassin versant, le Québec a divisé son Québec méridional en bassins versants, la rivière Saguenay, au lac Saint-Jean on a un bassin aussi pour le

1640 lac Saint-Jean, tout ce qu'on fait, c'est pour le fleuve Saint-Laurent. C'est la Stratégie Saint-Laurent, c'est la protection du fleuve Saint-Laurent qui, à mon avis, en a grandement besoin.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1645 Est-ce que les industries peuvent siéger?

PAR M. DANIEL DESGAGNÉ:

Rio Tinto Alcan siège sur notre site.

1650

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord. Dans votre recommandation, une de vos recommandations, vous mentionnez d'inclure l'ensemble des infrastructures, qu'est-ce que vous comprenez par infrastructures?

1655

PAR M. DANIEL DESGAGNÉ:

On comprend qu'il y a des parties de l'usine Jonquière, je suis pas un spécialiste, accrochées avec l'AP50, donc c'est des vieilles structures, on devrait aussi, dans votre étude, on pense regarder si on peut pas améliorer aussi le côté sécurité des déversements à partir de ces usines-là.

1660

PAR LA PRÉSIDENTE:

1665 Donc vous parlez des autres usines adjacentes?

PAR M. DANIEL DESGAGNÉ:

Oui, qui sont déjà en place. Je sais que dans la présentation, il y en a qui vont être débâtées, mais il y a des structures qui demeurent aussi. Je pense que c'est important d'en tenir compte aussi.

1670

PAR LA PRÉSIDENTE:

1675 Donc en fait, c'est l'ensemble du complexe...

PAR M. DANIEL DESGAGNÉ:

Oui, c'est l'ensemble du complexe, oui.

1680 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

... incluant le lac des boues rouges, incluant toutes les infrastructures.

1685 **PAR M. DANIEL DESGAGNÉ:**

On est aussi préoccupé par le lac des boues rouges. On comprend qu'il y a plusieurs intervenants qui l'ont dit ce soir, puis on a quand même eu peu de temps, on n'a pas non plus de spécialistes, on n'a pas le temps de s'engager de spécialistes, on a consulté aussi.

1690 Le lac des boues rouges est préoccupant, par contre, moi, j'ai confiance qu'avec la recherche, on va pouvoir améliorer la situation de ces lacs-là, peut-être même un jour réutiliser les déchets qu'il y a là ou les traiter autrement.

1695 Ce qui est surtout inquiétant à mon avis, des boues rouges, c'est que les populations s'en approchent, parce que les oiseaux migrateurs sont rendus sur le lac, puis les chasseurs s'approchent. C'est sûr que ça, c'est peut-être pas une bonne nouvelle, là. On voit que maintenant, le lac fait partie de la vie des gens autour.

1700 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Et ça crée des problèmes?

1705 **PAR M. DANIEL DESGAGNÉ:**

Bien, je pense que c'est pas un endroit où les gens doivent chasser, là, à mon avis. C'est privé, c'est industriel.

1710 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Donc il y a accès...

1715 **PAR M. DANIEL DESGAGNÉ:**

Non, ils ont pas accès, mais les gens finissent toujours par, j'imagine, à s'approcher. C'est un peu tannant.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Est-ce que vous croyez que la sécurité n'est pas suffisante?

1720

PAR M. DANIEL DESGAGNÉ:

Je crois que la sécurité est suffisante. Il faut continuer d'informer les gens, de faire de l'information en continu, comme on fait sur les tables de concertation. Il faut toujours toujours informer et informer les gens. C'est un éternel recommencement, mais c'est ça. La sécurité, c'est ça. On le voit sur les routes, on le voit partout.

1725

PAR LA PRÉSIDENTE:

L'accessibilité, est-ce que le site est accessible?

1730

PAR M. DANIEL DESGAGNÉ:

Le site est clôturé, je suis pas un spécialiste en sécurité, mais les gens sont parfois, un peu, je dirais, téméraires.

1735

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord. Monsieur Labrie.

1740

PAR LE COMMISSAIRE:

Vous référez, vous souhaitez que des mesures d'imperméabilisation soient mises en place du sol sur le site de construction de l'usine AP50, est-ce que c'est pas un milieu, une terre, un sol de glaise, est-ce qu'il y a des risques, à votre avis, d'infiltration?

1745

PAR M. DANIEL DESGAGNÉ:

On a discuté beaucoup de ça depuis qu'on s'est présenté ici, puis on a écouté.

1750

À notre avis, il y a aucun sol imperméable, que ce soit de la glaise ou du roc, puis on sait que l'eau s'infiltré. On sait aussi qu'on s'en va vers des changements climatiques importants, des zones d'étiage différentes, des grandes marées, il y a beaucoup de choses qui vont changer.

1755

Est-ce que le fait d'avoir moins d'eau dans la rivière Saguenay, dans les affluents, va solliciter les nappes phréatiques plus. On manque vraiment de connaissances.

D'ailleurs le Bureau des connaissances sur l'eau a mis en place beaucoup de projets, a été financé par le gouvernement du Québec de l'ordre de quatre cents millions (400 M\$), si je me trompe pas, il y a beaucoup de projets sur les eaux souterraines, il y en a à l'Université du Québec

1760 à Chicoutimi, il y a eu un colloque sur les eaux souterraines, et puis étant donné qu'on manque beaucoup de connaissances, je pense qu'on doit être prudent.

1765 Moi, je suis un forestier, on a quelques spécialistes en eau à l'OBV, vous comprendrez qu'avec les budgets qu'on a, on fait affaire avec les institutions, l'université, etc., le promoteur est conscient, il y a sûrement moyen qu'il travaille avec les spécialistes pour regarder les moyens de mitigation, imperméabiliser le plus possible le sol.

1770 Parce qu'à mon avis, à notre avis, les eaux souterraines vont être sollicitées dans l'avenir plus qu'elles le sont là.

PAR LE COMMISSAIRE:

1775 Vous souhaitez que les informations du suivi soient rendues disponibles à la population, pour faire le lien entre le promoteur RTA et les groupes environnementaux et la population, qu'est-ce que vous souhaitez voir mis en place, un comité de suivi, un comité de vigilance, un comité de bon voisinage, et comment vous voyez ça?

PAR M. DANIEL DESGAGNÉ:

1780 C'est toutes des choses qui existent déjà, et je vous dirais qu'Alcan, avant Rio Tinto, et Rio Tinto continue, est très ouvert avec les groupes environnementaux.

1785 Nous ne sommes pas un groupe environnemental, nous sommes une table de concertation. On est invité à toutes les fois que Rio Tinto fait des rencontres, après déversement nous sommes allés, ils nous ont expliqué. Ce côté-là est correct.

1790 Je dirais que les données que le MDDEP récolte, lui, c'est beaucoup plus difficile d'avoir des données au gouvernement, curieusement, qu'au privé. Je vous citerai en exemple la période des cyanobactéries qu'on vit depuis trois (3) ans, essayez d'aller chercher les lacs contaminés dans l'année, vous n'en aurez pas. Et le ministre nous a dit qu'on le saura pas non plus.

1795 Donc en tout cas, je pense que la transparence est de mise dans ça; si le MDDEP continue de suivre les eaux souterraines par exemple, il doit rendre disponible ces données-là aux gens, au moins aux OBV, puis aux gens qui en font la demande, puisqu'on a le mandat du gouvernement de faire un plan directeur de l'eau, et c'est des données qu'on doit connaître.

PAR LE COMMISSAIRE:

Est-ce que vous souhaitez un comité de surveillance élargi, comme ça fonctionne là?

1800

PAR M. DANIEL DESGAGNÉ:

Moi personnellement, j'ai pas réfléchi, mais je pense pas qu'on ait besoin de comités supplémentaires. Je pense qu'en tant qu'Organisme de bassin versant, et les responsabilités qu'on a de l'eau, de notre bassin, puis il y a d'autres comités qui ont passé ici, je pense qu'en faisant la demande puis en ayant les données, avec le MDDEP, si le MDDEP a le mandat, les gens vont collaborer, nous expliquer les données de façon très très professionnelle.

1805

PAR LE COMMISSAIRE:

Moi, j'ai pas d'autres questions, monsieur Desgagné.

1810

PAR LA PRÉSIDENTE:

On a entendu tantôt que Rio Tinto Alcan a démontré une transparence remarquable dans la mise en place dans AP50, est-ce que vous partagez cet avis-là?

1815

PAR M. DANIEL DESGAGNÉ:

Oui, je partage cet avis-là. L'AP50 est un projet mobilisant économiquement, on l'a entendu ce soir, mais on a entendu aussi que c'est un complexe industriel, c'est gros, il y a des parties qui sont âgées, il y a des parties neuves, et il y a plein de monde. Les gens sont de plus en plus verts, sont plus renseignés côté vert, écologie, les gens bougent plus, Rio Tinto est impliquée dans le Défi Pierre Lavoie, on le sait.

1820

La zone tampon est utilisée, pistes cyclables partout, moi, je viens de La Baie, il y a des très belles pistes cyclables d'aménagées autour de l'usine Rio Tinto à La Baie, il y a des aires de repos.

1825

Ce que je voyais tantôt à La Baie, c'est beaucoup intégré, même si c'est une usine qui a plus de vingt-cinq (25) ans. C'est très transparent.

1830

Mais il faut avouer qu'au Québec, on manque de connaissances en environnement, surtout sur l'eau. Nous, avec le peu de temps qu'on avait et le peu de ressources, c'est de l'eau qu'on parle, on n'a pas parlé d'émissions, c'est l'eau, puis on manque de connaissances sur l'eau au Québec, c'est aberrant.

1835

Et les derniers chiffres, en tout cas qu'on a vus au MDDEP, il y a beaucoup de contaminations, les cyanobactéries, il y a des Didymo dans d'autres régions, on a beaucoup de sédimentation.

1840 On a de plus en plus de gens qui vont en forêt qui affectent les têtes de bassins versants, on transporte la ville en forêt, le lave-vaisselle dans le chalet. J'invente rien.

1845 On est dans une période où il faut vraiment informer les gens, et les gens veulent pas se faire dire n'importe quoi. C'est-à-dire que quand on les renseigne, il faut être au fait et avoir beaucoup de statistiques de scientifiques.

Alcan a adhéré à Ouranos, il y a eu une présentation d'Ouranos jeudi passé, Ouranos, surtout la présentation que j'ai eue sur l'adaptation aux changements climatiques, allons-nous avoir moins d'eau pour faire de l'électricité!

1850 Ouranos étudie la possibilité d'aider des bassins versants faibles en eau par d'autres, on a des villes qui ont des problèmes d'eau potable. Les changements climatiques vont influencer énormément nos comportements, on devra s'y adapter.

1855 Les usines devront s'y adapter. Est-ce que ça va aller jusqu'à influencer leurs profits, parce que ça va coûter plus cher, ça peut aller jusque-là. Mais je pense que toute la solution de tout ce qu'on parle quand on développe, c'est le développement durable.

1860 Le développement durable, on oublie que l'humain est au centre. Le développement durable, c'est aussi améliorer les conditions de l'humain, vivre mieux, gagner des sous pour être capable de travailler chez nous dans nos milieux, être capable de sortir de notre usine et d'aller pratiquer nos sports de plein air très près. Et je pense que tout ça peut se faire en concertation tout le monde ensemble.

1865 Je pense que le Québec est un endroit où il pourrait être un leader mondial en concertation, et je pense que la région pourrait l'être aussi. Il faut que tout le monde se parle, que tout le monde écoute l'autre et construise ensemble des ponts qui vont nous amener à vivre dans un monde meilleur.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1870 Vous avez mentionné tantôt la difficulté d'avoir certaines informations du MDDEP, qu'est-ce que vous proposez comme mesures pour améliorer le Programme de suivi des eaux?

PAR M. DANIEL DESGAGNÉ:

1875 C'est simplement une directive du gouvernement qui permet de rendre ces données-là disponibles. La concertation, c'est d'avoir les données. Ce n'est pas en cachant les choses qu'on améliore. Quand on cache les choses, les gens pensent que ça va mal.

1880 Je veux dire, quand on a les données des rejets des usines de traitement des eaux des villes, on voit bien que les métaux qui sortent là sont pas en plus grande concentration que ceux qu'il y a dans les sols. Quand on nous le cache, on peut se poser toutes sortes de questions.

1885 Voir si nos bilans environnementaux augmentent ou repirent lorsqu'on ajoute des usines ou on les agrandit, c'est important, pour être capable de mettre d'autres mesures, de pas refaire les mêmes erreurs s'il y en a à faire, d'améliorer à mesure que nos connaissances s'améliorent; à mesure que les technologies vertes arrivent, il faut être prêt pour ça, il faut avoir les données.

1890 Je ne pense pas que ça appartienne juste au gouvernement. Le gouvernement, c'est le peuple, je pense qu'on doit rendre ces données-là disponibles qui sont recueillies à partir de l'argent du peuple, c'est les impôts. Je parle pas de données privées, je parle de données que le ministère du Développement durable recueille lui-même.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1895 Pas d'autres questions, monsieur Labrie? Alors on vous remercie, monsieur Desgagné.

GUY LANGLOIS

1900 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

1905 On a un autre intervenant qui s'est enregistré, monsieur Guy Langlois, est-ce que je peux demander à monsieur Langlois de venir en avant s'il vous plaît?

PAR M. GUY LANGLOIS:

1910 Moi, je viens à titre individuel. Disons que j'ai écouté un peu ce qui se passait ce soir. On parlait de transparence tout à l'heure.

Nous autres, le niveau de transparence, on pourrait dire qu'Alcan avant avait un niveau de transparence de quatre-vingt-cinq pour cent (85 %), puis RTA, Rio Tinto Alcan a un niveau de transparence de soixante-dix pour cent (70 %).

1915 Je peux donner un exemple! Dernièrement, il y a eu un transformateur qui a explosé à Passes-Dangereuses, OK, vous avez entendu parler de ça, puis là, ils ont dit à la population, c'est une explosion, pas de danger, il y a des équipes qui sont là pour récupérer le liquide.

1920 Mais ils ont jamais dit quel liquide qu'il y avait dedans, parce que c'est un transformateur quand même qui est assez âgé, il doit dater peut-être de vingt-vingt-cinq (20-25) ans. Alors qu'est-ce qu'il y a dans le transformateur, c'est sûrement du BPC, puis ça, ils en ont pas parlé. Ils auraient pu dire tout simplement, il y a du BPC.

1925 Là, présentement, il y a une équipe, des équipes qui s'occupent de récupérer le BPC, puis il sera pas répandu dans la nature. Ça, on sait qu'ils vont prendre les mesures, mais ils devraient donner plus d'explications puis aller plus d'une façon transparente.

1930 Parce qu'on n'est plus en 1920, là, les gens sont plus instruits, ils savent qu'est-ce qu'il y a dans les produits, ils savent qu'est-ce qu'il y avait dans les produits avant, puis qu'est-ce qu'il y a dans les nouveaux transformateurs, puis qu'est-ce qu'il y avait dans les anciens transformateurs.

1935 Ça fait que ça, c'est un exemple que je donne, mais c'est comme ça continuellement. Ça fait qu'à ce moment-là, vous nous avez dit, est-ce que les gens ont une transparence de Rio Tinto Alcan, non. Moi, je dirais soixante-dix pour cent (70 %), mais il y a un trente pour cent (30 %) que – je demande pas du cent pour cent (100%), mais ça pourrait aller peut-être à, je sais pas, moi, à quatre-vingt-huit pour cent (88 %), quatre-vingt-dix pour cent (90 %), mais pas à soixante-dix pour cent (70 %). On avait quatre-vingt-cinq (85 %) avec Alcan avant, pourquoi qu'on aurait moins avec eux autres qu'on avait avec Alcan, comprenez-vous ça?

1940 Ça fait que c'est un exemple.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Est-ce que vous avez d'autre chose à rajouter?

PAR M. GUY LANGLOIS:

1945 Ah oui, j'ai d'autre chose aussi. Il y a monsieur Labrie qui a parlé à un moment donné, vous avez posé la question à monsieur Gauthier s'il y avait un moyen pour empêcher les déversements de boues rouges, il y en a des moyens, puis c'est pas ça qui manque.

1950 Monsieur Gauthier a pas répondu, je sais pas pourquoi. Parce que seulement Hydro-Québec, par exemple, avec les sous-stations qu'il y a dans la région, puis un peu partout ailleurs, ils construisent des murets le long des sous-stations pour empêcher justement, lorsqu'un transformateur a un écoulement, explose, n'importe quoi, il y a une fuite, ça se contient dans le containment des murets, ça va pas ailleurs, ça va pas dans les ruisseaux ou ça va pas dans la nature.

1955

1960

Alors Alcan, c'est sûr, Rio Tinto Alcan a acheté une compagnie, puis il y avait des vieilles installations. Ça, on parle de Vaudreuil surtout, puis c'est surtout là qu'il arrive des dégâts environnementaux. Pourquoi, parce que bien souvent, c'est des conduites, des valves dans les conduites qui explosent ou qui manquent, puis à ce moment-là, l'écoulement se fait pareil, puis ça s'en va dans un trou d'homme qu'ils appellent, un "manhole" en anglais, ça, c'est des anciennes conduites dans le temps qu'Alcan a construit dans les années quarante-quarante-cinq, alors à ce moment-là, ça s'en va dans le ruisseau, puis ça va dans le ruisseau du Capitaine, ça va là.

1965

Il y aurait peut-être moyen de capter ces choses-là avant que ça arrive ou de mettre des capteurs lorsqu'arrive une valve qui éclate de même, ils pourraient être avertis dans quel réseau qu'ils ont ça. Parce qu'ils ont plusieurs réseaux de lignes d'eau, alors à ce moment-là, qu'ils prennent les mesures pour au moins les corriger.

1970

C'est pas rien que de changer la valve puis d'attendre dix (10) ans qu'une autre valve éclate, c'est d'avoir une prévention, puis de mettre un système de capteurs ou n'importe quoi pour savoir où ça va, puis arriver le plus tôt possible. Parce qu'il y en a une, la grosse conduite qui a fait des gros dégâts, ça a pris huit (8) heures, je pense, avant qu'ils s'en aperçoivent. Huit (8) heures, c'est long. C'est pour ça qu'il y a eu un gros déversement, puis qui est assez majeur.

1975

PAR LE COMMISSAIRE:

Le cas dont vous référez au début de votre présentation, le transfo qui a...

1980

PAR M. GUY LANGLOIS:

À la Passe Dangereuse, oui.

1985

PAR LE COMMISSAIRE:

À la Passe Dangereuse, vous dites, c'est à quel endroit, ça?

1990

PAR M. GUY LANGLOIS:

Ça, c'est un peu plus haut, c'est vers le lac Saint-Jean, mais assez haut, c'est environ à peu près quatre-vingts kilomètres (80 km) plus haut que le haut du lac.

1995

PAR LE COMMISSAIRE:

OK. Donc ça n'a rien à voir avec le projet de AP50?

PAR M. GUY LANGLOIS:

2000

Non, non, ça a rien à voir avec ça. C'est un exemple que je donne.

Vous avez parlé de transparence tout à l'heure. Ça, c'est rien qu'un exemple, je pourrais vous en nommer des multiples comme ça. Ça fait que c'est ça, il y en a pas mal que je pourrais vous donner. Comprenez-vous!

2005

C'est comme monsieur parlait tout à l'heure, vous avez posé la question, à quelle place mettre la zone tampon pour la piste cyclable, puis pour l'usine AP50!

2010

On sait que l'usine AP50 va être construite sur le boulevard Saguenay, dans ce coin-là, entre le boulevard Saguenay puis l'ancienne installation qu'il y a présentement.

2015

Alors à ce moment-là, c'est sûr que la zone tampon va aller le long du boulevard Saguenay, ça veut dire pas sur le boulevard mais entre le boulevard puis l'usine, puis même en dehors du boulevard pour l'autre côté de la route qui va là. Ça serait une bonne chose. Ça empêcherait le bruit, puis ça serait mieux aussi.

2020

Avant ça, il y avait des arbres, il y avait des ormes qui étaient là avant, mais les ormes ont eu une maladie, alors ils ont été obligés de les abattre, puis là maintenant, il y a plus rien pratiquement, plus rien, il y a aucune végétation pratiquement.

2025

Ça fait que c'est ça peut-être qu'ils veulent qui ressorte, mais en mieux. Parce qu'aujourd'hui, on a de meilleures techniques, ça fait que pourquoi pas y aller en mieux, comprenez-vous!

2030

Puis comme vous avez parlé aussi de la construction LEED, bon, bien, il y a plusieurs degrés de LEED; il y a le bronze, l'argent, puis le platine. Ça fait que, est-ce que l'usine, elle ira pas sur LEED platine, puis ça va coûter une fortune. Ce serait même prohibitif. Elle pourrait aller peut-être du côté argent, par exemple, ce serait entre le bronze puis le platine.

On demande pas la lune, mais on demande quand même quelque chose, puis ça, ça profiterait à l'Alcan, parce qu'il y aurait des moindres coûts d'entretien, puis il y aurait une plus grande pérennité dans l'usine elle-même. Puis elle serait peut-être mieux acceptée au point de vue environnemental aussi.

2035 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Au niveau de la transparence dont on parle, est-ce que vous pensez que la création de certains comités conjoints avec RTA permettrait d'améliorer?

2040 **PAR M. GUY LANGLOIS:**

2045 Mais encore là, il faut choisir les intervenants, parce qu'il y en a – moi, je suis un généraliste, moi, je peux faire de la chimie, n'importe quoi, je suis en affaires aussi, je connais le milieu des affaires aussi, ça fait que je sais ce qui est acceptable des fois pour une compagnie, puis ce qui l'est pas.

Mais quand même, tu sais, je veux dire, ça prend des gens compétents aussi. Si les gens sont là simplement parce qu'ils ont été nommés par la Ville ou quelque chose de même, puis ils ont aucune compétence, ça donne pas grand-chose.

2050 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Est-ce que vous avez déjà travaillé pour Alcan?

2055 **PAR M. GUY LANGLOIS:**

Non, j'ai jamais travaillé pour Alcan, mais j'ai déjà été journaliste, puis je suis un gars qui se renseigne sur tout. Je suis Alcan depuis des années, même si j'ai jamais travaillé à l'Alcan, je sais tout ce qui se passe chez Alcan.

2060 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord.

2065 **PAR M. GUY LANGLOIS:**

Là, je vais donner un autre exemple. Comme par exemple pour l'Alcan, ils parlaient d'une vitrine technologique, là, bon. Dans le temps de l'Alcan, c'était vrai que l'Alcan était plus dynamique au point de vue recherche.

2070 Là présentement, RTA fait de la recherche, mais c'est de la recherche seulement orientée sur l'amélioration de la production. C'est optimiser la production de plus en plus, c'est seulement ça. Puis ils ont dit que c'était seulement le secteur primaire qui les intéressait, ils veulent pas aller dans le secteur secondaire, ni le secteur tertiaire.

2075 Puis Alcan, eux autres, au moins, ils allaient sur le secteur secondaire puis tertiaire. Puis on sait toujours que les emplois, les meilleurs emplois sont toujours du côté tertiaire puis secondaire. Primaire, c'est des bons emplois, mais c'est pas les emplois les mieux rémunérés. Comprenez-vous ce que je veux dire?

2080 Je vais donner un exemple de ça. Dans le temps de l'Alcan, ils ont développé leur métal Duralcan, puis ça, ils l'ont fait ici dans la région. Ensuite, il y a eu le métal, il y a eu d'autres procédés, il y a eu les pare-chocs pour l'automobile, ça, ils ont vendu à un moment donné le procédé, parce qu'il était pas assez rentable. Mais ça fait rien, ils l'ont fait pareil.

2085 Puis l'hydrate, comme par exemple, la navette spatiale, à chaque fois que la navette spatiale part, les réservoirs de la navette spatiale contiennent une sorte d'hydrate que l'Alcan ici fabrique à Vaudreuil. Puis ça, le monde le sait pas beaucoup, mais à chaque voyage, c'est ça.

2090 Ça fait que ça, c'est l'Alcan qui avait développé cette poudre-là spécialement pour la NASA. Ça fait que c'était un chef de file avant ça, l'Alcan, ils allaient dans tous les domaines. Mais ils allaient dans des domaines qui étaient rentables quand même, puis des domaines qui créaient de l'emploi, puis tout.

2095 Mais RTA, là, ça me surprendrait qu'ils iraient dans cette avenue-là. C'est pas l'impression qu'ils nous donnent à date.

Avez-vous des questions?

PAR LA PRÉSIDENTE:

2100 Je pense que votre point est clair, alors on vous remercie beaucoup monsieur Langlois.

PAR M. GUY LANGLOIS:

2105 Bon, c'est parfait, merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2110 Bonne soirée.

2115

**DROIT DE RECTIFICATION
PROMOTEUR**

PAR LA PRÉSIDENTE:

2120

J'ai une demande de rectification de la part de madame Lise Castonguay de RTA. Alors madame Castonguay!

PAR Mme LISE CASTONGUAY:

2125

Alors bonsoir madame la Présidente, monsieur le Commissaire. Alors j'aimerais simplement rectifier un fait qui a été mentionné par monsieur Langlois concernant l'incident survenu à la Centrale Chute-des-Passes à la fin de la semaine dernière, soit dans la nuit de jeudi à vendredi où un transformateur a pris feu.

2130

Donc le matériel qui s'est déversé, contrairement à ce que monsieur Langlois a mentionné, nous avons diffusé l'information, il s'agit d'huile de transformateur, et cette huile ne contient pas de BPC.

2135

Les BPC sont interdits, et toutes nos huiles de transformateurs ont été remplacées il y a environ vingt (20) à vingt-cinq (25) ans par des huiles qui ne contiennent plus de BPC.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2140

Très bien, je vous remercie madame Castonguay.

Alors il y a pas d'autre chose, madame Méthot? Ça va.

2145

MOT DE LA FIN

PAR LA PRÉSIDENTE:

2150

Donc ceci met fin à la deuxième partie de notre audience publique.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les documents déposés ainsi que les transcriptions qui vont être produites dans les centres de consultation, les centres de documentation, ainsi que sur le site Web du BAPE. Ces centres demeurent ouverts tout au long du mandat de la Commission, et même un mois après la sortie publique du rapport du BAPE.

2155 Il vous sera possible d'exercer votre droit de rectification aussi par écrit. Vous aurez jusqu'au
22 décembre pour le faire.

2160 Si vous n'êtes pas en mesure de respecter ce délai, veuillez en faire part à madame Marie-
Josée Méthot, la coordonnatrice de la Commission, car à défaut de le faire, la Commission pourrait
décider de ne pas l'accepter si vous dépassez le délai. Nous vous rappelons que ce droit sert à
rectifier bien sûr des faits et non à se prononcer sur les opinions émises.

2165 La Commission d'enquête poursuit maintenant ses travaux, et le rapport sera déposé au
ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au plus tard le 7 mars 2011.

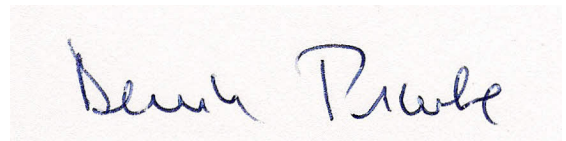
2170 La Commission d'enquête tient à exprimer son appréciation aux personnes qui se sont
intéressées à nos travaux en posant des questions, en déposant des mémoires ou encore en
participant à l'audience publique.

2175 Elle remercie également les personnes-ressources et le promoteur pour sa collaboration à
ce processus public.

Donc sur ce, je vous souhaite une bonne fin de soirée et merci encore.

2175

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office
que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.



2180

DENISE PROULX, s.o.